

Question écrite du 6 avril 2009 de M. Simon Brandt: «Les bouquets de fleurs et arrangements floraux font-ils également l'objet d'économies?»

Par souci d'économies, le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) a récemment décidé d'arracher des massifs de roses et de plates-bandes sur le domaine public de la Ville (parcs, allées, etc.). Cette décision abrupte et non concertée a suscité l'incompréhension de nombreux citoyens de la Ville.

Quel est le montant des économies attendues par cette mesure?

Quel est le montant annuel des divers bouquets de fleurs et arrangements floraux utilisés par le conseiller administratif chargé du SEVE (décoration, cadeaux, représentation, etc.)? (Chiffres ventilés s.v.p.)

Compte-t-il également faire des économies sur ce poste?

Quelles sont les lignes budgétaires concernées par l'entretien et l'achat des massifs de fleurs sur le domaine public et par l'envoi des bouquets et arrangements floraux?